### **Public**

 Toute personne peu ou pas expérimentée dans la conduite de chariot gerbeur

## **Prérequis**

 Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)

#### Modalités d'admission

Aucune en dehors des prérequis

#### Durée

21 heures

# Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Pédagogie active, individualisation, activités en autonomie, mises en situation professionnelle reconstituées

## Qualité des formateurs

 Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

#### **Documents remis**

Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

#### **Nous contacter**

www.aftral.com 0809 908 908



# R485 - INITIATION CACES® Chariots Gerbeurs Cat. 1

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m)

# Objectifs généraux

 Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots gerbeurs à conducteur accompagnant de la catégorie 1

## Les plus de la formation



- Infrastructures et moyens matériels permettant de reproduire les conditions réelles de travail,
- Remise d'une documentation complète et ciblée, véritable aide-mémoire de la formation,
- Délivrance (si résultat positif) d'une autorisation de conduite pré-remplie à compléter par l'employeur,
- Accès via « controle.aftral.com » à la vérification de l'authenticité du CACES® délivré
- \* Bonus pour les formations réalisées dans l'un de nos 100 sites :
- Formation à la manutention des colis Matières Dangereuses (chap. 1.3 de l'ADR)



## Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, guizz, ...
- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un test théorique et pratique

## Validation

- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des chariots de la catégorie concernée, si résultat positif. En cas d'échec, attestation des compétences acquises/non acquises
- Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6937
- Code RS: 6937
- Certificateur : Institut National Recherche Sécurité (date de décision : 28/11/2024)
- Code Certif Info: 106717

## Agrément

GLOBAL Certification®



# **PROGRAMME**

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul> <li>Vérification du respect des prérequis</li> </ul>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul> <li>Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels</li> </ul>		
<ul> <li>Présentation de la formation</li> </ul>		Salle équipée d'un ensemble
<ul> <li>Modalités pratiques</li> </ul>		multimédia
Tour de table		

•	Tour de table	2	
N° S	SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
	2	Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant	3 h 30
•	Réglementat	tion : connaissances générales	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
	<ul><li>Dispositif</li><li>Différent profession</li></ul>	esponsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur f CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite s acteurs internes et externes en prévention des risques onnels des automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant	
	<ul> <li>Alimenta</li> <li>Terminol</li> <li>Différent gel ou lit</li> <li>Identifica et mécar à la neut</li> <li>Équipem</li> <li>Paramètr fonction</li> </ul>	tion en énergie électrique des gerbeurs, différents types de batteries. ogie et caractéristiques générales es technologies de batteries d'accumulateurs – Intérêt des batteries hium pour la sécurité etion, rôle et principes de fonctionnement des différents composants hismes, des différents organes et dispositifs de sécurité – Risques liés ralisation de ces dispositifs, ents de préhension de charges, utilisations possibles res de fonctionnement ajustables par un technicien spécialisé en des conditions d'utilisation	
	Principaux ty	e l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourches ypes de gerbeurs à conducteur accompagnant - catégories de	
	manuten	stiques et spécificités des différents types de chariots de ition es de CACES® R485 pour les gerbeurs à conducteur accompagnant	
•	Notions élén - Masse et d'équilib	nentaires de physique – Stabilité  position du centre de gravité des charges. Conditions de stabilité et re du chariot. Facteurs qui influencent la stabilité. Tableaux et de charge	Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
-	Risques liés à Principau ces risqu effectuer Effets de à l'utilisa	à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant ux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés. Repérage de es potentiels sur le trajet à parcourir et lors des opérations à	nessources pedagogiques
	Vérifications		
	<ul><li>Équipem</li><li>Opératio</li><li>Vérificati</li></ul>	ents de Protection Individuelle. Notice d'instructions du constructeur. ns de prise de poste. Que faire en cas d'anomalie ? ons et opérations de maintenance de premier niveau	
•	<ul> <li>Différent caractéri</li> <li>Fonction bras de f</li> <li>Vérificati conditior</li> </ul>	on de l'adéquation des paramètres de fonctionnement ajustables aux ns d'utilisation,	
	situation	nement du conducteur par rapport au gerbeur dans les différentes s d'utilisation e conduite et de circulation : signalisation et plan de circulation,	

- consignes générales de circulation, circulation sur la voie publique. Distances de freinage. Stationnement du chariot
- Pictogrammes de manutention et étiquettes de danger.
- Adéquation du chariot. Modes opératoires : prise de charges au sol, gerbage en pile, stockage en palettiers, chargement de véhicules
- Consignes en cas d'accident ou d'incendie.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Réaliser les vérifications et essais de prise de poste. Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée. Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1 <sup>er</sup> niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées.	10 h 30
<ul> <li>Vérifications</li> </ul>	et essais de prise de poste	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul> <li>Conduite et</li> <li>Accès et</li> </ul>	manœuvres descente en sécurité	
vide et e	on en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à n charge. Arrêt et stationnement en sécurité on d'adéquation	Chariots et charges
	lépose d'une charge au sol	Hall de manutention
- Stockage - Chargem - Manuter	et dégerbage de charges en pile et déstockage à tous les niveaux d'un palettier ent et déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière ition d'une charge longue, d'un contenant rigide contenant un liquide charge déformable	Ressources pédagogiques
- Opératio	- Opérations d'entretien quotidien - Maintenance ns d'entretien journalier rendu des difficultés et anomalies rencontrées	

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Evaluer les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots gerbeurs à conducteur accompagnant de la catégorie 1	7 h 00
<ul> <li>Passage test CACES®</li> <li>Évaluation théorique</li> <li>Évaluation pratique</li> </ul>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia Chariot(s) et charges Hall de manutention Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Bilan et synthèse de la formation	/
Bilan de la formation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul> <li>Synthèse du stage</li> </ul>		Salle équipée d'un ensemble
<ul><li>Evaluation de satisfaction de la formation</li></ul>		multimédia

En cas de réalisation des tests CACES® en dehors d'un centre AFTRAL certifié, les moyens techniques joints sont à mettre à disposition afin de répondre aux exigences de tests CACES®.



## CACES® R485

# Annexe 1 : Moyens, locaux et matériels

Dans le cas de tests réalisés en « intra » ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition, la signature de l'offre de formation vaut acceptation du présent document, celui-ci vaut convention de mise à disposition.

#### EXIGENCES RELATIVES A L'ORGANISATION DES EPREUVES DE TESTS CONDUISANT A LA DELIVRANCE DU CACES®

- Durée de mise à disposition : elle correspond à la durée de l'offre de formation.
- Périodes de mise à disposition exclusive : elles sont identiques à la durée de l'offre de formation.
- Accord pour la mise en place des circuits de déroulements des tests: l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à mettre en place des circuits de déroulement de tests CACES® tels que définis dans le les Recommandations et annexes I.
- Autorisation non restrictive d'accueil de tiers (candidats, personnels, auditeurs, certificateurs COFRAC ...)
- Conditions d'accès et de stationnement des équipements utilisés pour les tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à organiser l'accès et le stationnement des engins utilisés pour le passage des tests.
- Autorisation de communication et de publicité pour les activités CACES®: l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à
  communiquer sur ses activités CACES®, sous réserve du respect de toutes règlementations applicables, et de ne pas
  engager la responsabilité de l'entreprise d'accueil.

Dans le cas de tests réalisés en « intra » ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition, les pièces permettant de justifier de l'adéquation du site aux exigences du référentiel de certification doivent être archivées dans le dossier de la session de test

- Moyens requis : installations, équipement, surface et matériels nécessaires à la réalisation des tests + les documents réglementaires des engins utilisés
- Déclinaison des zones de déroulement de test et des circuits par catégorie

#### « Extrait Recommandation R485 »

Lorsque les épreuves sont réalisées dans une entreprise utilisatrice, le chef de cette entreprise et le dirigeant de l'OTC doivent procéder à une inspection commune des lieux de travail, des installations et des matériels mis à la disposition de l'OTC afin d'analyser les risques liés à l'interférence entre les activités de l'OTC et celles de l'entreprise. Ils arrêtent alors, d'un commun accord et avant le début de l'intervention, un plan de prévention écrit comportant les mesures à prendre par chacun pour prévenir les risques identifiés.

Lorsque les épreuves sont réalisées sur un chantier soumis à coordination SPS, le PPSPS de l'entreprise de travaux doit mentionner l'intervention de l'OTC et indiquer les mesures prises pour prévenir les risques identifiés.

Dans les deux cas, une attention particulière doit notamment être portée :

- → à la vérification conjointe des conditions d'assurance du testeur de l'OTC et des salariés de l'entreprise durant la réalisation des tests CACES®,
- → à la vérification par l'entreprise de la portée et de la validité de l'autorisation de conduite du testeur,
- → au respect des obligations réglementaires applicables au gerbeur, notamment lorsqu'il appartient à l'entreprise et est prêté ou loué à l'OTC (voir 3/3/1/2 §1) :
  - maintien en état de conformité, matérialisé par la remise à l'OTC d'un certificat de conformité établi par le chef de l'entreprise à chaque mise à disposition,
  - maintien en état de conservation, attesté par un rapport de vérification générale périodique valide, vierge ou complété par un document attestant de la levée des observations,
  - présence d'une notice d'instructions.



Equipements, surfaces et matériels pour réaliser les épreuves théoriques et pratiques des CACES® R485		
	Cat 1	Cat 2
Salle	<ul> <li>Une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour</li> <li>Un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin</li> <li>Des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains.</li> </ul>	
Gerbeur représentatif	<ul> <li>Gerbeur à conducteur accompagnant</li> <li>Translation et levage motorisés, manutention sur bras de fourche</li> <li>Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai</li> <li>Hauteur de levée : 2,20 m</li> <li>Capacité : 800 Kg</li> </ul>	<ul> <li>Gerbeur à conducteur accompagnant</li> <li>Translation et levage motorisés, manutention sur bras de fourche</li> <li>Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai</li> <li>Hauteur de levée : 3,40 m</li> <li>Capacité : 1200 Kg</li> </ul>
Surface	• 100 m² minimum	
Sol	Stabilise, béton et/ou enrobe	
Quai	• (voir « Dispositif de chargement » ci-dessous)	
Charges de manutention standard	<ul> <li>3 charges</li> <li>Masse ≥ 50% capacité nominale du chariot - Hauteur ≥ 1,20 m</li> </ul>	
Charges masquant la visibilité	<ul> <li>1 charge</li> <li>Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot - Hauteur ≥ 1,80 m</li> </ul>	
Charges dépassant la CMU	1 charge     Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot	
Charges pour palettier	<ul> <li>3 charges</li> <li>Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot - Hauteur charge ≥ H alvéole - 0,30 m</li> </ul>	
Charges empilables	<ul> <li>3 charges</li> <li>Masse réelle ≥ 50% capacité nominale du chariot</li> </ul>	
Palettier hauteur des lisses	<ul><li>2 travées / 2 niveaux</li><li>0 à 2,10 m mini</li></ul>	<ul><li>2 travées / 3 niveaux</li><li>0 à 3,30 m mini</li></ul>
Remorque ou camion	Camion ou remorque permettant le chargement par l'arrière (voir aussi « Dispositif de chargement » ci-dessous)	
Dispositif de chargement	<ul> <li>Quai, muni d'un dispositif de nivelage ou avec pont de liaison amovible</li> <li>Ou</li> <li>Camion ou remorque équipé(e) d'un hayon élévateur compatible avec le chargement au moyen d'un gerbeur</li> </ul>	